

Anonyme
VIR DOMINI BENEDICTUS
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.259]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, à 4, dans *Recueil Deslauriers* (n° d.259), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 210^v-211, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(3^e système du f. 210^v ; 1^{er} et 2^e systèmes, début du 3^e système du f. 211)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet.

UTILISATION LITURGIQUE

Saint Benoît (21 mars). Laudes.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,sol2,ut2,fa3 / bc

Cette disposition chorale peut s'exécuter de plusieurs manières : soit avec deux voix d'enfants soutenues par deux pupitres de voix d'hommes (*haute-contre, basse*), soit avec trois voix d'enfants accompagnées par un pupitre de voix d'hommes. L'ensemble est soutenu par une basse continue.

NOTES SUR LE TEXTE

L'*Antiphonier de Montmartre*, 1646, p. 277, propose un incipit légèrement différent de celui de cette antienne : « Vir **Dei** Benedictus omnium justorum... », que l'on retrouve dans plusieurs livres liturgiques comme le *Le Diurnal monastique déposé par l'autorité du Pape Paul V*, Paris, Pierre de Baye, 1701, p. 640.

TEXTE & TRADUCTION

Vir Domini Benedictus omnium justorum spiritu plenus
fuit : ipse intercedat pro cunctis monasticæ professionis.
Alleluya.

*Homme du Seigneur, Benoît fut rempli lui seul de l'esprit
admirable de tous les justes : qu'il intercède lui-même pour
tous ceux qui font profession monastique. Alleluya.*

(traduction : Jean Duron.)

ÉDITION MODERNE

Antoine Boesset, *Sacred Music, Part 1 : Motets and Hymns*, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010, p. 153-155.